

Service de base						
1	Limite de poids maximale			RESDES V 1.1	Informations sur la réception des dépêches (réponse à un message PREDES) (poste de destination)	Oui
1.1	Colis de surface (kg)	30		5.1.5	Prêt à commencer à transmettre des données aux partenaires qui le veulent	Oui
1.2	Colis-avion (kg)	30		5.1.6	Autres données transmis	
2	Dimensions maximales admises			PRECON	Préavis d'expédition d'un envoi international (poste d'origine)	Oui
2.1	Colis de surface			RESCON	Réponse à un message PRECON (poste de destination)	Oui
2.1.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		CARDIT	Documents de transport international pour le transporteur (poste d'origine)	Oui
2.1.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		RESBIT	Réponse à un message CARDIT (poste de destination)	Oui
2.1.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		6	Distribution à domicile	
2.2	Colis-avion			6.1	Première tentative de distribution effectuée à l'adresse physique du destinataire	Oui
2.2.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui		6.2	En cas d'échec, un avis de passage est laissé au destinataire	Oui
2.2.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		6.3	Destinataire peut payer les taxes ou droits dus et prendre physiquement livraison de l'envoi	Oui
2.2.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non		6.4	Il y a des restrictions gouvernementales ou légales vous limitent dans la prestation du service de livraison à domicile.	
				6.5	Nature de cette restriction gouvernementale ou légale.	
Services supplémentaires				7	Signature attestant l'acceptation du colis	
3	Acceptation de colis encombrants	Non		7.1	Lors de la distribution ou de la remise d'un colis	
				7.1.1	la signature de la personne prenant livraison de l'envoi, est obtenue	Oui
				7.1.2	données d'une carte d'identité enregistrés	Oui
				7.1.3	autre forme d'accusés de réception	Non
				7.2	Colis ordinaires	
				7.2.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.2.2	La signature d'un mandataire de fait	Oui
				7.3	Colis avec valeur déclarée	
				7.3.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
				7.3.2	La signature d'un mandataire de fait	Oui
Eléments du service des colis				Service des colis avec valeur déclarée		
5	Echange d'informations par voie électronique			8	Acceptation de colis de surface avec valeur déclarée	Non
5.1.1	Utilisation d'un système de suivi et de localisation	Oui		9	Acceptation de colis-avion avec valeur déclarée	Oui
5.1.2	Données obligatoires transmis			9.1	Montant maximal de la déclaration de valeur pour les colis-avion (DTS)	3842
EMC	Départ du bureau d'échange expéditeur	Oui		9.2	Montant maximal de la déclaration de valeur limitant la non-application des dispositions du Règlement	3842
EMD	Arrivée au bureau d'échange de destination	Oui				
EMH	Tentative de distribution/vaine tentative de distribution	Oui				
EMI	Remise finale	Oui				
5.1.3	Données facultatives transmis					
EMA	Dépôt/collecte	Non				
EMB	Arrivée au bureau d'échange expéditeur	Oui				
EME	Rétention en douane	Oui				
EMF	Départ du bureau de douane/départ du bureau d'échange de destination	Oui				
EMG	Arrivée au bureau de distribution	Oui				
EMJ	Arrivée au bureau d'échange de transit	Oui				
EMK	Départ du bureau d'échange de transit	Oui				
5.1.4	Dépêches transmis					
PREDES V 2.0	Notification préalable des informations concernant les dépêches internationales (poste d'origine)	Oui				

10	Mentions utilisées pour la désignation des colis avec valeur déclarée				
10.1	Etiquette rose CP 74	Oui			
10.2	Etiquette CP 73 et étiquette rose portant la mention «Valeur déclarée»	Non			
Service des colis contre remboursement					
11.1	Acceptation des colis contre remboursement				
11.1.1	A l'expédition	Non			
11.1.2	A la réception	Non			
Service de distribution express					
12	Service facultatif de distribution express fournis	Non			
Colis avec avis de réception					
13	Acceptation des avis de réception pour				
13.1	Colis ordinaire	Oui			
13.2	Colis avec valeur déclarée	Oui			
Colis francs de taxes et de droits					
14	Acceptation des colis	Oui			
Colis fragiles					
15	Acceptation de colis fragile	Non			
Service de groupage «Consignments»					
16	Assurance de groupage «Consignment» sur la base d'accords bilatéraux	Non			
Service de logistique intégrée					
17	Assurance d'un service de logistique intégrée sur la base d'accords bilatéraux	Oui			
Adresses concernant les accords bilatéraux					
18	Coordonnées de la personne chargée des questions concernant les accords bilatéraux				
Nom:	M. BENSALAH Yassine				
Titre ou Fonction:	CHEF DE DIVISION OPERATIONS INTERNATIONALES				
Adresse:	Avenue My Ismail Siège de Barid Al Maghrib Rabat 10000 Maroc				
Tél:	1: (+212)0537212230 2: (+)				
Fax:	(+)				
E-mail	y.bensalah@poste.ma				
Matières radioactives et matières infectieuses admissibles					
19	Matières radioactives admissibles pour				
19.1	Colis-avion		Arrivants	Non	
			Partants	Non	
19.2	Colis avec valeur déclarée		Arrivants	Non	
			Partants	Non	
20	Envois contenant des matières infectieuses admissibles pour				
20.1	Colis-avion		Arrivants	Non	
			Outbound parcels	Non	
20.2	Colis avec valeur déclarée		Arrivants	Non	
			Partants	Non	
Taxes supplémentaires – Douane					
21	Colis non passibles de droits de douane				
21.1	Seuil au-dessous duquel les colis sont exempts de droits de douane et autres taxes	Oui			
21.2	Montant correspondant à ce seuil				
	Monnaie locale			1250 MAD	
	USD			125	
	Commentaires:				
	La douane peut appliquer les droits douane sur les envois dont la valeur est inférieure au seuil de 1250 MAD				
22	Colis passibles de droits de douane				
22.1	Perception d'une taxe de dédouanement sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière à l'importation	Oui			
22.2	Montant du droit considéré				
	Monnaie locale			45.60 MAD	
	USD			5	
	Commentaires:				
23	Perception d'une taxe de dédouanement pour tous les envois déclarés en douane	Non			
	Commentaires:				
24	Frais administratifs sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière	Non			
	Commentaires:				

Taxes spéciales – Magasinage		
25	Taxe de magasinage sur les colis conservés au-delà des délais prescrits ou en cas de renvoi à l'expéditeur ou de réexpédition	Oui
25.1	Montant de la taxe par jour et par colis	
	Monnaie locale	12 MAD
	DTS	0.87
25.2	Quand la taxe n'est pas journalière, la période considérée est	Apartir du 6eme jour du 1er avis
Taxes de livraison spéciales		
26	Taxe au moment la livraison des colis	Non
Taxes spéciales – Poste restante		
27	Service de poste restante assuré	Oui
27.1	Montant de la taxe par colis	
	Monnaie locale	
	DTS	
27.2	Quand la taxe n'est pas par colis, mode de calcul utilisé	Service gratuit
Dispositions spéciales – Traitement des envois acceptés à tort		
28	Renvoi des colis aux expéditeurs	Oui
Zones de distribution		
29	Facteurs distribuent les colis	
29.1	à tous les destinataires	Oui
29.2	uniquement dans certaines zones	Non
	Commentaires:	
	Tout les envois sont remis à distribution, sauf pour les zones non couverte par la distribution à domicile, dans ce cas les colis sont mis en instance dans le bureau de poste le plus proche du destinataire	
Collection		
30	Retrait des colis aux bureaux de poste concernés	
30.1	toutes les adresses	Oui
30.2	dans des zones spécifiques uniquement	Non
	Commentaires:	
Procédures de distribution applicables aux colis passibles de droits de douane et de taxes		
31	Procédure pour la distribution des colis passibles de droits de douane	
31.1	Prise en charge du colis au bureau de douane	Non
31.2	Livraison du colis à l'adresse du destinataire et perception des droits de douane et des taxes au moment de la livraison	Oui
31.3	Livraison du colis à l'adresse du destinataire après paiement des droits de douane et des taxes	Non
31.4	Remise du colis au guichet du bureau de poste contre paiement immédiat des droits de douane et des taxes	Oui
31.5	Autre	
	Distribution des colis à domicile ou au bureau de poste le plus proche du destinataire	
Period of retention		
32	Délai de garde applicable aux colis	
32.1	Délai normal	45 Day(s)
32.2	Délai exceptionnel	60 Day(s)
33	Délai de garde des colis postaux dont l'arrivée ne peut être notifiée au destinataire ou adressés poste restante	
33.1	Délai normal	45 Day(s)
33.2	Délai exceptionnel	60 Day(s)
Colis retenus d'office		
34	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptables et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.	
Nom du bureau:	Centre National de Dédouanement Postal "Casablanca"	
Nom:	M. SALAMA ABDILAH	
Fonction:	Chef de Centre	
Adresse:	Zone Industrielle Aerepôle Nouaceur "Casablanca"	
Tél:	1: (+212)0522339125 2: (+212)0522339126	
Fax:	(+212)0522339139	
E-Mail:	a.salama@poste.ma y.bensalah@poste.ma	
Demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse		
35	Acceptation de demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse	Oui
35.1	Bureau central (dans le pays de destination) auquel les demandes doivent être adressées	

BARID AL-MAGHRIB, Maroc

MAA

Nom du bureau: Centre National de Dédouanement Postal "Casablanca"
 Nom: M. MAHDAR Abdelhadi
 Fonction: Chef de Centre
 Adresse: Zone Industrielle Aerepôle Nouaceur "Casablanca"
 Tél: 1: (+212)0522339125
 2: (+212)0522339126
 Fax: (+212)0522339139
 E-Mail: A.MAHDAR@poste.ma

Dispositions spéciales – Force majeure

36 Acceptation des dispositions en matière de responsabilité en cas de force majeure Non

36.1 Acceptation des dispositions en matière de responsabilité pour les colis avec valeur déclarée à bord de navires et d'aéronefs Oui

36.2 Acceptation des réserves du destinataire ou de l'expéditeur au moment de la livraison Oui

Special provisions - Customs declarations

37 Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis arrivants 2

37.1 Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis en transit 1

37.2 Langues dans lesquelles les déclarations en douane CN 23 peuvent être établies
 Français Anglais Espagnol Arabe

Dispositions spéciales – Mode de transmission des documents d'accompagnement

38 Documents fixés aux colis correspondants Oui

38.1 Les documents annexés à la feuille de route Non

Service à la clientèle

39 Système de suivi en ligne fournis Oui

39.1 Adresse du site Web pour obtenir des informations concernant les colis
<http://www.poste.ma/suivi>

39.2 langues dans lesquelles les données de suivi peuvent être obtenues
 Français

Service aux opérateurs désignés

40. Système de réclamations par Internet pour les colis Oui

40.1 Coordonnées du bureau chargé du traitement des réclamations concernant les colis postaux

Nom du bureau: Centre National de Dédouanement Postal
 Nom: Mme AMARIR Khadija
 Fonction: Chargée de Traitement des Réclamations des Colis Postaux
 Adresse: Zone Industrielle Aerepôle Nouaceur "Casablanca"
 Tél: 1: (+212)0522339125
 2: (+212)0522339126
 Fax: (+212)0522339139
 E-Mail: k.amarir@poste.ma
 cndp@poste.ma

Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	09:00-16:00	-
Mardi	09:00-16:00	-
Mercredi	09:00-16:00	-
Jeudi	09:00-16:00	-
Vendredi	09:00-16:00	-
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Langues Français Arabe

Nom du bureau: Centre National de Dédouanement Postal
 Nom: Mme MABROUK Leia
 Fonction: Chargée de Traitement des Réclamations des Colis Postaux
 Adresse: Zone Industrielle Aerepôle Nouaceur "Casablanca"
 Tél: 1: (+212)0522339125
 2: (+212)0522339126
 Fax: (+212)0522339139
 E-Mail: L.MABROUK@poste.ma
 A.MAHDAR@poste.ma

Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	09:00-16:00	-
Mardi	09:00-16:00	-
Mercredi	09:00-16:00	-
Jeudi	09:00-16:00	-
Vendredi	09:00-16:00	-
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Langues Français

Jours fériés nationaux

41.1 Jours fériés nationaux

Jours fériés nationaux en 2021

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Jour de l'an
Janvier	11	Fête Nationale
Mai	1	Fête de Travail
Mai	13	Aid Al Fitr (Fête religieuse)
Mai	14	Aid Al Fitr (Fête religieuse)
Juillet	20	Aid Al Adha (Fête religieuse)
Juillet	21	Aid Al Adha (Fête religieuse)
Juillet	30	Fête du Trône
Août	10	Premier Moharram (Fête religieuse)
Août	14	Anniversaire de la récupération de Oued Eddahab Fête Nationale
Août	20	Anniversaire de la révolution du Roi et du peuple (Fête Nationale)
Août	21	Fête de la jeunesse (Fête Nationale)
Octobre	19	Aid al Mawlid Annabawi (Fête religieuse)
Octobre	20	Aid al Mawlid Annabawi (Fête religieuse)
Novembre	6	Marche Verte (Fête Nationale)
Novembre	18	Fête d'indépendance (Fête Nationale)

Jours fériés nationaux en 2022

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	Jour de l'an
Janvier	11	Fête Nationale : Manifeste de l'indépendance
Mai	1	Fête de Travail
Mai	2	AID AL FITR
Mai	3	AID AL FITR
Juillet	9	AID AL ADHA
Juillet	10	AID AL ADHA
Juillet	29	Premier Moharem
Juillet	30	Fête de trône
Août	14	Journée de Oued Ed-Dahab
Août	20	Révolution du Roi et du peuple (Fête Nationale)
Août	21	Fête de la jeunesse (Fête Nationale)
Octobre	9	Mawlid Nabawi (Fête Religieuse)
Octobre	10	Mawlid Nabawi (Fête Religieuse)
Novembre	6	Marche Verte (Fête Nationale)

Novembre	18	Fête de L'indépendance (Fête Nationale)
----------	----	---

Jours fériés régionaux/locaux

41.2 Jours fériés régionaux/locaux

Jours fériés régionaux/locaux en

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
------	---------	--

Annulation des droits

42 Annulation des droits quand ils concernent

42.1	Renvoi du colis à l'expéditeur	Oui
42.2	Réexpédition du colis vers une tierce partie	Non
42.3	Abandon du colis par l'expéditeur	Oui
42.4	Perte ou destruction du colis	Non
42.5	Spoliation ou avarie du colis	Non

Réexpédition à l'intérieur du pays de destination

43.1	Réexpédition effectuée en l'absence de demande de la part de l'expéditeur ou du destinataire	Non
43.2	Perception de frais en cas de réexpédition	Non
43.3	Montant des frais de réexpédition (DTS)	

Commentaires:

Dispositions diverses – Exploitation du service des colis

44.1	Service des colis exploité par votre opérateur postal désigné	Oui
44.2	Service des colis exploité par une ou plusieurs entreprises de transport	Non
44.3	Prestation du service des colis sur l'ensemble du territoire national	Oui

Codes postaux	Localités

Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement des colis

45 Coordonnées des bureaux d'échange chargés du traitement des colis postaux

Nom du bureau: Centre National de Dédouanement Postal
 Code CTCl: MACASC
 Nom: M. MAHDAR Abdelhadi
 Fonction: Chef de Centre
 Adresse: Zone Industrielle Aerepôle Nouaceur "Casablanca"
 Tél: 1: (+212)0522339125
 2: (+212)0522339126
 Fax: (+212)0522339139
 E-Mail: A.MAHDAR@poste.ma

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	09:00-16:00	-
Mardi	09:00-16:00	-
Mercredi	09:00-16:00	-
Jeudi	09:00-16:00	-
Vendredi	09:00-16:00	-
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

Normes de distribution

46-47 Voir les annexes.

Code à barres

48 **Modèle de code à barres apposé sur la totalité des colis postaux internationaux sortants.**



Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE Casablanca Centre National de Dédouanement Postal

Code CTCI MACASC

Téléphone (+212)05 223 391 26

Télécopie (+212)05 223 391 39

Horaires de fonctionnement du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 16 h 00

De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone					
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Lun	00:00 - 09:00	Jeu	Ven	Lun+1	Mar+1	---	---
Lun	09:01 - 23:59	Ven	Lun+1	Mar+1	Mer+1	---	---
Mar	00:00 - 09:00	Ven	Lun	Mar+1	Mer+1	---	---
Mar	09:01 - 23:59	Lun	Mar+1	Mer+1	Jeu+1	---	---
Mer	00:00 - 09:00	Lun	Mar	Mer+1	Jeu+1	---	---
Mer	09:01 - 23:59	Mar	Mer+1	Jeu+1	Ven+1	---	---
Jeu	00:00 - 09:00	Mar		Jeu+1	Ven+1	---	---
Jeu	09:01 - 23:59	Mer	Jeu+1	Ven+1	Lun+1	---	---
Ven	00:00 - 09:00	Mer	Jeu	Ven+1	Lun+1	---	---
Ven	09:01 - 23:59	Jeu	Ven+1	Lun+1	Mar+1	---	---
Sam	00:00 - 23:59	Jeu	Ven	Lun+1	Mar+1	---	---
Dim	00:00 - 23:59	Jeu	Ven	Lun+1	Mar+1	---	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
28014, 30013, 40072, 50053, 60045, 10056, 11015, 14062, 24015, 26042, 90042.	CASABLANCA, MOHAMMEDIA, FES, MARRAKECH, MEKNES, OUJDA, RABAT, SALE, KENITRA, EL JADIDA, SETTAT, TANGER.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
80034, 44006, 45013, 46012, 93035, 62006.	AGADIR, ESSAOUIRA, OUARZAZATE, SAFI, TETOUAN, NADOR.

Zone 3:

Codes postaux	Villes
73000, 70032.	Dakhla, LAAYOUNE.

Zone 4:

Codes postaux	Villes
Reste du Pays	Reste du Pays

Zone 5:

Codes postaux	Villes

Zone 6:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane: 24h

Envois non passibles de droits de douane: 12h

Observations:

Normes de distribution - Colis de surface

Nom du BE Casablanca Centre National de Dédouanement Postal

Code CTCl MACASC

Téléphone (+212)05 223 391 26

Télécopie (+212)05 223 391 39

Horaires de fonctionnement du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 16 h 00

De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone					
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6
Lun	00:00 - 09:00	Jeu	Ven	Lun+1	Mar+1	---	---
Lun	09:01 - 23:59	Ven	Lun+1	Mar+1	Mer+1	---	---
Mar	00:00 - 09:00	Ven	Lun	Mar+1	Mer+1	---	---
Mar	09:01 - 23:59	Lun	Mar+1	Mer+1	Jeu+1	---	---
Mer	00:00 - 09:00	Lun	Mar	Mer+1	Jeu+1	---	---
Mer	09:01 - 23:59	Mar	Mer+1	Jeu+1	Ven+1	---	---
Jeu	00:00 - 09:00	Mar		Jeu+1	Ven+1	---	---
Jeu	09:01 - 23:59	Mer	Jeu+1	Ven+1	Lun+1	---	---
Ven	00:00 - 09:00	Mer	Jeu	Ven+1	Lun+1	---	---
Ven	09:01 - 23:59	Jeu	Ven+1	Lun+1	Mar+1	---	---
Sam	00:00 - 23:59	Jeu	Ven	Lun+1	Mar+1	---	---
Dim	00:00 - 23:59	Jeu	Ven	Lun+1	Mar+1	---	---

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
28014, 30013, 40072, 50053, 60045, 10056, 11015, 14062, 24015, 26042, 90042.	CASABLANCA, MOHAMMEDIA, FES, MARRAKECH, MEKNES, OUJDA, RABAT, SALE, KENITRA, EL JADIDA, SETTAT, TANGER.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
80034, 44006, 45013, 46012, 93035, 62006.	AGADIR, ESSAOUIRA, OUARZAZATE, SAFI, TETOUAN, NADOR.

Zone 3:

Codes postaux	Villes
73000, 70032.	Dakhla, LAAYOUNE.

Zone 4:

Codes postaux	Villes
Reste du Pays	Reste du Pays

Zone 5:

Codes postaux	Villes

Zone 6:

Codes postaux	Villes

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane: 24h

Envois non passibles de droits de douane: 12h

Observations:

Dernière date de validation: Da V2 01/07/2020